

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Ophtalmologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

58252

Déclaration de Maladie : N° P19- 0020081

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1704 Société : Retraite

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL AMRI Bouazzouzi Date de naissance : 1/1/1952

Adresse : LOT TADAMOUNE R6 N38 OULFA CASA

Tél. : 06 62 63 61 48 Total des frais engagés : 517.70 Dhs

250.00 + 100.00 + 167.70

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr BAGHDADI Tayeb
Médecin Spécialiste
IRL Chirurgie Cervico-Faciale
tél : 06 68 52 19 17*

Date de consultation : 29/01/2021

Nom et prénom du malade : EL AMRI Bouazzouzi

Age : 68 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 29/01/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Xelji

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Pajement des Actes
29/04/2014	21 C + D 366	12,5	25000,00 10000,00	Jr BAGHDADI Tayeb Médecin Spécialiste Chirurgie Cervico-Faciale Tél : 06 68 52 19 17
30				Jr BAGHDADI Tayeb Médecin Spécialiste Chirurgie Cervico-Faciale

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NAGH Dr NAGH NADIA 334, B34, Porte Dabouza Oultra - Casablanca Tel : Tel 20 00 65 95 25 55	23/01/21	167,70

ANALYSES - 4

Nom et signature du Radiologue	Date	Désir des Coefficients	des

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) showing the arrangement of upper teeth. The teeth are numbered 1 through 8 on both the left and right sides. The diagram includes directional labels: D (left), H (top), G (right), and B (bottom).

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



د. البغدادي الطيب
Dr. BAGHDADI Tayeb

طبيب أخصائي في أمراض و جراحة :
الأذن والسمع ، الأنف و جيوب الأنف ،
الحلق والحنجرة، العنق و الغدة الدرقية
خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

Oto-rhino-laryngologue

Spécialiste des maladies et chirurgie de :

Oreille et Audition, Nez et Sinus,
Gorge et Larynx, Cou et thyroïde

Lauréat de la faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

ORDONNANCE

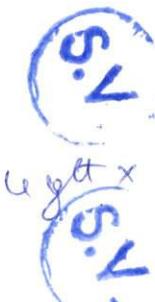
Casablanca, le 29/01/21

M. et Mme Bourazzaoui

LOT : 0007
EXP : SEP 2025
PPV : 32,90 DH

~~3290~~

Exaderil



218 pdr 108

Loreille

PPV : 96DH00
PER : 11/22
LOT : J1605-2

~~96,00~~ - Eroxol
ANTIBIO SYNALAR

sgel 18 pdr 145

~~19,40x2~~
~~= 38,80~~

19,40

Antibiosynalar
ANTIBIO SYNALAR
19,40

386 x 218 pdr 108



Dr BAGHDADI Tayeb
Médecin Spécialiste
Chirurgie Cervico-Faciale
Tél : 06 68 52 19 17

~~167,70~~

PHARMACIE NAGUIA

Dr Naguib Nadia
334, Bd Oued Daoura
Oulfa - Casablanca
Tel : 05 22 89 93 93

Tél.: 05 22 89 93 93

Urgences: 06 68 52 19 17

drbaghdadi@hotmail.com

25, Bd HH24, (Rond-point George, Bd Oum Rabii) Oulfa - Casablanca

25، شارع HH24، تجزئة مولاي التهامي، (مدار جورج و شارع أم الريحان)

حي الالفة - الدار البيضاء



د. البغدادي الطيب
Dr. BAGHDADI Tayeb

طبيب أخصائي في أمراض و جراحة :
الأذن والسمع ، الأنف وجيوب الأنف،
الحلق والحنجرة، العنق والغدة الدرقية
خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

Oto-rhino-laryngologue
Spécialiste des maladies et chirurgie de :
Oreille et Audition, Nez et Sinus,
Gorge et Larynx, Cou et thyroïde

Lauréat de la faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

ORDONNANCE

Casablanca, le 29.01.2021

Note d'honoraires

Le Dr BAGHDADI Tayeb, prie M *el Amri Bouazzzaoui*
d'accepter l'expression de ses sentiments
distingués et lui présente, suivant l'usage, sa
note d'honoraires pour *message griffé*

S'élevant à la somme de *cent (100)*
dirhams.

*Dr BAGHDADI Tayeb
Médecin Spécialiste
Chirurgie Laryngologique
Tel : 06 68 52 19 17*

Tél.: 05 22 89 93 93

Urgences: 06 68 52 19 17

drbaghdadi@hotmail.com

25, Bd HH24, (Rond-point George, Bd Oum Rabii) Oulfa - Casablanca
25، شارع HH24، تجزئة مولاي التهامي ، (مدار جورج وشارع أم الريح)
حي الالفة - الدار البيضاء